

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 14329

Numéro SIREN : 500 672 613

Nom ou dénomination : 46 KLEBER HOLDING

Ce dépôt a été enregistré le 28/06/2018 sous le numéro de dépôt 48105

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 28-06-2018

N° DE DEPOT : 048105

N° GESTION : 2009B14329

N° SIREN : 500672613

DENOMINATION : 46 KLEBER HOLDING

ADRESSE : 4 rue Auber 75009 Paris

MILLESIME : 2017

46 KLEBER HOLDING

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2017)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2017)

A l'Associé Unique
46 Kleber Holding
4, rue Auber
75009 Paris

Opinion

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 46 Kleber Holding relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relative à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, Fax: +33 (0)1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification de nos appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'associé unique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

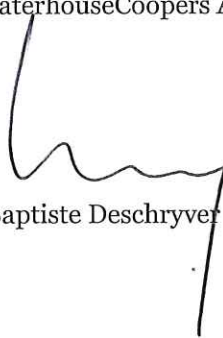
- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 7 mars 2018

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

Jean-Baptiste Deschryver



Bilan actif

	31/12/2017 Brut	Amortissements Dépréciations	31/12/2017 Net	31/12/2016 Net
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similai				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	35 234 038		35 234 038	35 234 038
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
	35 234 038		35 234 038	35 234 038
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	600 190		600 190	743 717
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	3 171 332		3 171 332	3 414 677
Charges constatées d'avance (3)				
	3 771 522		3 771 522	4 158 394
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	39 005 561		39 005 561	39 392 432
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2017	31/12/2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital	15 058 000	15 058 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	274 868	229 630
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	575 660	904 751
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	15 908 528	16 192 381
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	23 078 685	23 181 463
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 348	18 588
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	23 097 033	23 200 051
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	39 005 561	39 392 432
(1) Dont à plus d'un an (a)	22 704 067	22 704 067
(1) Dont à moins d'un an (a)	392 966	495 984
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/12/2017 France	31/12/2017 Exportations	31/12/2017 Total	31/12/2016 Total
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)				
Chiffre d'affaires net				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits				
Total produits d'exploitation (I)				
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			34 700	21 037
Impôts, taxes et versements assimilés			151	
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
– Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
– Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
– Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
– Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges				
Total charges d'exploitation (II)			34 851	21 037
RESULTAT D'EXPLOITATION (I–II)			-34 851	-21 037
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)			969 888	1 144 201
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			969 888	1 144 201
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			359 377	218 414
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			359 377	218 414
RESULTAT FINANCIER (V–VI)			610 511	925 788
RESULTAT COURANT avant impôts (I–II+III–IV+V–VI)			575 660	904 751

Compte de résultat (suite)

	31/12/2017 Total	31/12/2016 Total
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)	969 888	1 144 201
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	394 227	239 451
BENEFICE OU PERTE	575 660	904 751
(a) Y compris :		
– Redevances de crédit-bail mobilier		
– Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	969 888	1 144 201
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	359 377	218 420

ANNEXE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2017 dont le total est de 39 005 561 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un résultat de 575 660 €.

L'exercice 2017 a une durée de 12 mois contrairement à l'exercice précédent qui a une durée de 6 mois, recouvrant la période du 1er juillet 2016 au 31 décembre 2016.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

La SAS 46 KLEBER HOLDING a pour objet, soit directement, soit indirectement, en France ou à l'étranger :

- l'acquisition et la cession de participations dans toute société, et l'activité de holding,
- la prestation de services de toute nature au profit de toute société de son groupe,
- la fourniture de services en relation avec la gestion d'actifs immobiliers,
- la participation par tous moyens dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet,
- et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement aux activités ci-dessous ou susceptibles d'en faciliter le développement.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les Comptes Annuels sont établis conformément au règlement de l'ANC 2014-03 en vigueur et aux principes comptables fondamentaux (prudence, permanence des méthodes, indépendance des exercices, continuité de l'activité).

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués selon la méthode des coûts historiques.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les principales méthodes comptables utilisées sont décrites ci-dessous dans l'annexe.

1. Immobilisations financières

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition selon les dispositions de l'ANC 2014-03 en vigueur.

ANNEXE

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2. Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3. Emprunts et dettes financières

En date du 17 décembre 2015, la société a contracté un compte courant avec l'associé CNP Assurances.

L'avance est consentie jusqu'au 31 décembre 2035. Toutefois, sous réserve de l'équilibre financier de la société, l'avance pourra être remboursée totalement ou partiellement, à tout moment, à la demande de l'associé ou à l'initiative de la société, sans pénalités.

L'avance portera intérêts au taux maximum fiscalement déductible.

Le poste "Emprunt et dettes financières diverses" d'un montant de 23 078 685 € correspond à l'avance faite dans le cadre de la convention de compte courant précitée pour un montant de 22 704 067 € et au intérêts courus d'un montant de 374 617 €.

4. Notion de résultat courant et exceptionnel

Les éléments des activités ordinaires même exceptionnels par leur fréquence ou leur montant sont compris dans le résultat courant. Seuls les éléments ne se rapportant pas aux activités ordinaires de l'entreprise ont été comptabilisés dans le résultat exceptionnel.

5. Intégration fiscale

Le 21 février 2008, la société 46 KLEBER HOLDING a opté pour le régime d'intégration fiscale applicable aux groupes de sociétés, visé aux articles 223 A et suivants du Code Général des Impôts.

ANNEXE

Le groupe d'intégration fiscale ainsi constitué des sociétés 46 KLEBER HOLDING (mère) et 46 KLEBER (filie) a pris fin en date du 30 juin 2016.

Suite à l'acquisition des titres de la société 46 KLEBER HOLDING par CNP Assurances en date du 17 décembre 2015, le nouvel actionnaire a décidé d'inclure, à compter du 1er juillet 2016, la société 46 KLEBER HOLDING et sa filiale 46 KLEBER dans le périmètre d'intégration du groupe fiscal dont CNP Assurances est tête de groupe.

La convention d'intégration fiscale conclue avec CNP Assurances en date du 18 novembre 2016 prévoit que l'intégralité de l'impôt sur les sociétés sera supporté personnellement et définitivement par CNP Assurances.

De ce fait, aucune charge d'impôt sur les sociétés n'a été comptabilisée dans les comptes de 46 KLEBER HOLDING au 31 décembre 2017.

6. Rémunération des commissaires aux comptes

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017, les honoraires de commissariat aux comptes s'élèvent à 9 180 € au titre de la mission de contrôle légal des comptes.

7. Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

La société consolidant les comptes de la société 46 KLEBER HOLDING est la société anonyme CNP Assurances, au capital de 686 618 477 €, dont le siège est situé 4 place de Raoul Dautry, 75015 PARIS.

Immobilisations

	Valeur brute Début d'exercice	Augmentations : Réévaluations	Augmentations : Acquisitions
CADRE A			
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement (I)			
Autres postes d'immos incorporelles (II)			
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Instal. générales, agenc. et aménag. construct			
Installations tech., matériel et outillage indus			
Installations générales, agenc. et aménag. div			
Matériel de transport			
Matériel de bureau et informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Total III			
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalen			
Autres participations	35 234 038		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
Total IV	35 234 038		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)	35 234 038		

Immobilisations

	Diminutions Par virement	Diminutions Par cession	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations Valeur d'origine
CADRE B				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développ. (I)				
Autres postes d'immos incorporelles (II)				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Instal. gén. agenc., aménag., constr.				
Instal. tech., matériel et outillage industrie				
Instal. générales, agencemts et aménag. di				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et info. mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Total III				
Immobilisations financières				
Particip. évaluées par mise en équival.				
Autres participations			35 234 038	35 234 038
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immos financières				
Total IV			35 234 038	35 234 038
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)			35 234 038	35 234 038

Etat des créances et des dettes

Cadre A	ETAT DES CREANCES	Montant	A 1 an au plus	A plus d'1 an
	De l'actif immobilisé			
	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	De l'actif circulant :			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives de titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts taxes et versements assimilés			
	Divers			
	Groupes et associés (2)	600 190	600 190	
	Fournisseurs débiteurs et débiteurs divers			
	Charges constatées d'avance			
	Total	600 190	600 190	
	(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice			
	(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice			
	(2) Prêts et avances consenties aux associés			

Etat des créances et des dettes

Cadre B	ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit : (1)				
	– à 1 an maximum à l'origine				
	– à plus de 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	18 348	18 348		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et versements assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	23 078 685	374 618		22 704 067
	Autres dettes				
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
Total		23 097 033	392 966		22 704 067
	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	(2) Emprunts, dettes contractés auprès des associés				

Détail des charges à payer

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	du 01/07/16 au 31/12/16 6 mois
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des étab.de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
45580000 – Associés – intérêts courus	374 617,11	477 395,52
	374 617,11	477 395,52
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
40810000 – Fournisseurs – fact. non parvenues	18 060,00	18 300,00
	18 060,00	18 300,00
Dettes fiscales et sociales		
Autres dettes		
TOTAL GENERAL	392 677,11	495 695,52

Composition du capital social

Différentes catégories	Valeur au début d'exercice	nominale en fin d'exercice	Titres au début d'exercice	Titres créés d'exercice	Titres remboursés	Titres en fin d'exercice
Actions	145,07	145,07	103 800	0	0	103 800

Variation Capitaux propres

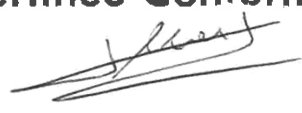
	Solde au 01/01/2017	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2017
Capital	15 058 000				15 058 000
Réserve légale	229 630	45 238	45 238		274 868
Résultat de l'exercice	904 751	-904 751	575 660	904 751	575 660
Dividendes		859 513			
Total Capitaux Propres	16 192 381		620 898	904 751	15 908 528

Filiales et participations

	Capital	Réserve et Report à nouveau avant affectation des résultats	Quote du ca déten en pour	Valeur comptable des titres détenus BRUTE	Valeur comptable des titres détenus NETTE	Prêts et avances consentis par la société non encore remboursés
Renseignements détaillés sur chaque titre dont la valeur brute excède 1% du capital de la société astreinte à la publication :						
– Filiales (détenues à + 50 %)						
SAS 46 KLEBER 75009 PARIS	936 330	126 311	100,00	35 234 038	35 234 038	600 190
– Participations (détenues entre 10 et 50%)						
Renseignements globaux sur les autres titres dont la valeur brute n'excède pas 1% du capital de la société astreinte à la publication :						
– Autres filiales françaises						
– Autres filiales étrangères						
– Autres participations françaises						
– Autres participations étrangères						

Filiales et participations

	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffres d'affaire HT du dernier exercice	Bénéfice net ou Perte du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
Renseignements détaillé sur chaque titre dont la valeur brute excède 1% du capital de la société astreinte à la publication :				
– Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS 46 KLEBER 75009 PARIS		2 408 052	2 038 893	969 888
– Participations (détenues entre 10 et 50%)				
Renseignements globaux sur les autres titres dont la valeur brute n'excède par 1% du capital de la société astreinte à la publication				
– Autres filiales françaises				
– Autres filiales étrangères				
– Autres participations françaises				
– Autres participations étrangères				



46 KLEBER HOLDING

Société par actions simplifiée au capital de 15.058.000 euros

Siège social : 4 rue Auber 75009 PARIS

500 672 613 RCS PARIS

(Ci-après la « Société »)

**PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 27 MARS 2018**

L'an deux mille dix-huit, le vingt-sept mars, à 12 heures, au siège de la Société,

La société **CNP ASSURANCES**, société anonyme au capital de 686.618.477 €, entièrement libéré, entreprise régie par le Code des assurances, ayant son siège social à PARIS (75015) 4 place Raoul Dautry, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 341 737 062,

Agissant en sa qualité d'associé unique de la Société (ci-après l'« **Associé Unique** »), représentée par Madame Karine MASSIN, dûment habilitée en vertu de la fiche de délégation de signature établie le 29 juin 2016,

A pris les décisions suivantes, sur convocation du président de la Société, en conformité avec la loi et les statuts de la Société.

L'Associé Unique désigne Madame Leslie VILLATTE de la société COLLIERS INTERNATIONAL INVESTMENT & ASSET MANAGEMENT (ci-après le « **Président** ») en qualité de président de séance (ci-après « **Président de Séance** »).

Le Président de Séance constate que l'Associé Unique, étant présent et dûment représenté, peut valablement délibérer.

La société PriceWaterHouseCoopers Audit, commissaire aux comptes de la Société, régulièrement convoquée, est absente et excusée.

L'Associé Unique, sur sa demande, lui en donne acte et reconnaît la validité de la présente réunion.

Le Président de séance déclare la séance ouverte et rappelle à l'Associé Unique qu'il a été convoqué à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017 et quitus au président ;
2. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ;
3. Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
4. Pouvoirs en vue des formalités.

Le Président de Séance présente et commente à l'Associé Unique les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture du rapport sur l'activité de la Société au cours de l'exercice écoulé.



Enfin le Président de Séance déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président de Séance met successivement aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE DECISION

(approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017 et quitus au Président)

L'Associé Unique, après lecture et présentation du :

- Rapport de gestion du Président sur l'activité et la situation de la Société pendant l'exercice clos au 31 décembre 2017 et sur les comptes arrêtés à cette date ;
- Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels relatifs à l'exécution de sa mission au cours de cet exercice,

Approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 et lesdits rapports tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Associé Unique donne quitus entier, définitif et sans réserve au Président pour l'exercice de son mandat pendant l'exercice écoulé.

DEUXIEME DECISION

(affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017)

L'Associé Unique constate que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 font apparaître un **bénéfice net** de CINQ CENT SOIXANTE-QUINZE MILLE SIX-CENTS SOIXANTE EURO ET CINQ CENTIMES (575.660,05€) formant l'intégralité du résultat distribuable.

Adoptant la proposition du Président, l'Associé Unique décide d'affecter ce résultat de la façon suivante :

Résultat	575.660,05 €
A la Réserve légale	28.783,003 €
Au report à nouveau.....	889,048 €
A titre de dividendes	545.988 €

Soit 5,26 euros par action.

Etant précisé que la :

Réserve légale avant affectation.....	274.868,02 €
Réserve légale après affectation	303.651,023 €

Et le :

Report à nouveau avant affectation.....	0€
Report à nouveau après affectation.....	889,048 €

Le dividende devra être mis en paiement à compter du jour de la présente décision et au plus tard neuf (9) mois à compter de la date de clôture de l'exercice visé ci-dessus, soit au plus tard le 30 septembre 2017.

Compte tenu de cette affectation les capitaux propres de la Société seront de 15.362.540 € et satisferont aux dispositions légales, réglementaires et statutaires.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts les dividendes distribués aux cours des trois derniers exercices ont été suivants :

Exercice	Dividendes
2015	1.830.114
30/06/2016	597.255
30/12/2016	859.513

TROISIEME DECISION

(conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce)

L'Associé Unique, après avoir entendu le rapport du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, prend acte des conventions conclues au cours de l'exercice écoulé et approuve lesdites conventions.

QUATRIEME DECISION

(pouvoirs pour formalités)

L'Associé Unique confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de publicité et de dépôt au greffe du Tribunal de commerce.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé par le Président de Séance et l'Associé Unique.



CNP ASSURANCES
Madame Karine MASSIN



Président de Séance
Madame Leslie VILLATTE

46 KLEBER HOLDING

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2017)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2017)

A l'Associé Unique
46 Kleber Holding
4, rue Auber
75009 Paris

Opinion

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 46 Kleber Holding relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relative à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, Fax: +33 (0)1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification de nos appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'associé unique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

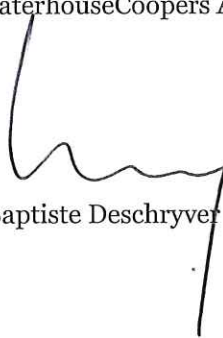
- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 7 mars 2018

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

Jean-Baptiste Deschryver



Bilan actif

	31/12/2017 Brut	Amortissements Dépréciations	31/12/2017 Net	31/12/2016 Net
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similai				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	35 234 038		35 234 038	35 234 038
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
	35 234 038		35 234 038	35 234 038
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	600 190		600 190	743 717
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	3 171 332		3 171 332	3 414 677
Charges constatées d'avance (3)				
	3 771 522		3 771 522	4 158 394
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	39 005 561		39 005 561	39 392 432
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2017	31/12/2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital	15 058 000	15 058 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	274 868	229 630
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	575 660	904 751
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	15 908 528	16 192 381
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	23 078 685	23 181 463
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 348	18 588
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	23 097 033	23 200 051
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	39 005 561	39 392 432
(1) Dont à plus d'un an (a)	22 704 067	22 704 067
(1) Dont à moins d'un an (a)	392 966	495 984
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/12/2017 France	31/12/2017 Exportations	31/12/2017 Total	31/12/2016 Total
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)				
Chiffre d'affaires net				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits				
Total produits d'exploitation (I)				
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			34 700	21 037
Impôts, taxes et versements assimilés			151	
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
– Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
– Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
– Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
– Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges				
Total charges d'exploitation (II)			34 851	21 037
RESULTAT D'EXPLOITATION (I–II)			-34 851	-21 037
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)			969 888	1 144 201
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			969 888	1 144 201
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			359 377	218 414
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			359 377	218 414
RESULTAT FINANCIER (V–VI)			610 511	925 788
RESULTAT COURANT avant impôts (I–II+III–IV+V–VI)			575 660	904 751

Compte de résultat (suite)

	31/12/2017 Total	31/12/2016 Total
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)	969 888	1 144 201
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	394 227	239 451
BENEFICE OU PERTE	575 660	904 751
(a) Y compris :		
– Redevances de crédit-bail mobilier		
– Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	969 888	1 144 201
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	359 377	218 420

ANNEXE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2017 dont le total est de 39 005 561 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un résultat de 575 660 €.

L'exercice 2017 a une durée de 12 mois contrairement à l'exercice précédent qui a une durée de 6 mois, recouvrant la période du 1er juillet 2016 au 31 décembre 2016.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

La SAS 46 KLEBER HOLDING a pour objet, soit directement, soit indirectement, en France ou à l'étranger :

- l'acquisition et la cession de participations dans toute société, et l'activité de holding,
- la prestation de services de toute nature au profit de toute société de son groupe,
- la fourniture de services en relation avec la gestion d'actifs immobiliers,
- la participation par tous moyens dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet,
- et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement aux activités ci-dessous ou susceptibles d'en faciliter le développement.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les Comptes Annuels sont établis conformément au règlement de l'ANC 2014-03 en vigueur et aux principes comptables fondamentaux (prudence, permanence des méthodes, indépendance des exercices, continuité de l'activité).

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués selon la méthode des coûts historiques.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les principales méthodes comptables utilisées sont décrites ci-dessous dans l'annexe.

1. Immobilisations financières

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition selon les dispositions de l'ANC 2014-03 en vigueur.

ANNEXE

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2. Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3. Emprunts et dettes financières

En date du 17 décembre 2015, la société a contracté un compte courant avec l'associé CNP Assurances.

L'avance est consentie jusqu'au 31 décembre 2035. Toutefois, sous réserve de l'équilibre financier de la société, l'avance pourra être remboursée totalement ou partiellement, à tout moment, à la demande de l'associé ou à l'initiative de la société, sans pénalités.

L'avance portera intérêts au taux maximum fiscalement déductible.

Le poste "Emprunt et dettes financières diverses" d'un montant de 23 078 685 € correspond à l'avance faite dans le cadre de la convention de compte courant précitée pour un montant de 22 704 067 € et au intérêts courus d'un montant de 374 617 €.

4. Notion de résultat courant et exceptionnel

Les éléments des activités ordinaires même exceptionnels par leur fréquence ou leur montant sont compris dans le résultat courant. Seuls les éléments ne se rapportant pas aux activités ordinaires de l'entreprise ont été comptabilisés dans le résultat exceptionnel.

5. Intégration fiscale

Le 21 février 2008, la société 46 KLEBER HOLDING a opté pour le régime d'intégration fiscale applicable aux groupes de sociétés, visé aux articles 223 A et suivants du Code Général des Impôts.

ANNEXE

Le groupe d'intégration fiscale ainsi constitué des sociétés 46 KLEBER HOLDING (mère) et 46 KLEBER (filie) a pris fin en date du 30 juin 2016.

Suite à l'acquisition des titres de la société 46 KLEBER HOLDING par CNP Assurances en date du 17 décembre 2015, le nouvel actionnaire a décidé d'inclure, à compter du 1er juillet 2016, la société 46 KLEBER HOLDING et sa filiale 46 KLEBER dans le périmètre d'intégration du groupe fiscal dont CNP Assurances est tête de groupe.

La convention d'intégration fiscale conclue avec CNP Assurances en date du 18 novembre 2016 prévoit que l'intégralité de l'impôt sur les sociétés sera supporté personnellement et définitivement par CNP Assurances.

De ce fait, aucune charge d'impôt sur les sociétés n'a été comptabilisée dans les comptes de 46 KLEBER HOLDING au 31 décembre 2017.

6. Rémunération des commissaires aux comptes

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017, les honoraires de commissariat aux comptes s'élèvent à 9 180 € au titre de la mission de contrôle légal des comptes.

7. Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

La société consolidant les comptes de la société 46 KLEBER HOLDING est la société anonyme CNP Assurances, au capital de 686 618 477 €, dont le siège est situé 4 place de Raoul Dautry, 75015 PARIS.

Immobilisations

	Valeur brute Début d'exercice	Augmentations : Réévaluations	Augmentations : Acquisitions
CADRE A			
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement (I)			
Autres postes d'immos incorporelles (II)			
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Instal. générales, agenc. et aménag. construct			
Installations tech., matériel et outillage indus			
Installations générales, agenc. et aménag. div			
Matériel de transport			
Matériel de bureau et informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Total III			
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalen			
Autres participations	35 234 038		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
Total IV	35 234 038		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)	35 234 038		

Immobilisations

	Diminutions Par virement	Diminutions Par cession	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations Valeur d'origine
CADRE B				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de dévelop. (I)				
Autres postes d'immos incorporelles (II)				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Instal. gén. agenc., aménag., constr.				
Instal. tech., matériel et outillage industrie				
Instal. générales, agencemts et aménag. di				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et info. mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Total III				
Immobilisations financières				
Particip. évaluées par mise en équival.				
Autres participations			35 234 038	35 234 038
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immos financières				
Total IV			35 234 038	35 234 038
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)			35 234 038	35 234 038

Etat des créances et des dettes

Cadre A	ETAT DES CREANCES	Montant	A 1 an au plus	A plus d'1 an
	De l'actif immobilisé			
	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	De l'actif circulant :			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives de titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts taxes et versements assimilés			
	Divers			
	Groupes et associés (2)	600 190	600 190	
	Fournisseurs débiteurs et débiteurs divers			
	Charges constatées d'avance			
	Total	600 190	600 190	
	(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice			
	(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice			
	(2) Prêts et avances consenties aux associés			

Etat des créances et des dettes

Cadre B	ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit : (1)				
	– à 1 an maximum à l'origine				
	– à plus de 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	18 348	18 348		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et versements assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	23 078 685	374 618		22 704 067
	Autres dettes				
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
Total		23 097 033	392 966		22 704 067
	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	(2) Emprunts, dettes contractés auprès des associés				

Détail des charges à payer

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	du 01/07/16 au 31/12/16 6 mois
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des étab.de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
45580000 – Associés – intérêts courus	374 617,11	477 395,52
	374 617,11	477 395,52
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
40810000 – Fournisseurs – fact. non parvenues	18 060,00	18 300,00
	18 060,00	18 300,00
Dettes fiscales et sociales		
Autres dettes		
TOTAL GENERAL	392 677,11	495 695,52

Composition du capital social

Différentes catégories	Valeur au début d'exercice	nominale en fin d'exercice	Titres au début d'exercice	Titres créés d'exercice	Titres remboursés	Titres en fin d'exercice
Actions	145,07	145,07	103 800	0	0	103 800

Variation Capitaux propres

	Solde au 01/01/2017	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2017
Capital	15 058 000				15 058 000
Réserve légale	229 630	45 238	45 238		274 868
Résultat de l'exercice	904 751	-904 751	575 660	904 751	575 660
Dividendes		859 513			
Total Capitaux Propres	16 192 381		620 898	904 751	15 908 528

Filiales et participations

	Capital	Réserve et Report à nouveau avant affectation des résultats	Quote du ca déten en pourc	Valeur comptable des titres détenus BRUTE	Valeur comptable des titres détenus NETTE	Prêts et avan consentis par la société non encore remboursés
Renseignements détaillés sur chaque titre dont la valeur brute excède 1% du capital de la société astreinte à la publication :						
– Filiales (détenues à + 50 %)						
SAS 46 KLEBER 75009 PARIS	936 330	126 311	100,00	35 234 038	35 234 038	600 190
– Participations (détenues entre 10 et 50%)						
Renseignements globaux sur les autres titres dont la valeur brute n'excède pas 1% du capital de la société astreinte à la publication :						
– Autres filiales françaises						
– Autres filiales étrangères						
– Autres participations françaises						
– Autres participations étrangères						

Filiales et participations

	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffres d'affaire HT du dernier exercice	Bénéfice net ou Perte du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
Renseignements détaillé sur chaque titre dont la valeur brute excède 1% du capital de la société astreinte à la publication :				
– Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS 46 KLEBER 75009 PARIS		2 408 052	2 038 893	969 888
– Participations (détenues entre 10 et 50%)				
Renseignements globaux sur les autres titres dont la valeur brute n'excède par 1% du capital de la société astreinte à la publication				
– Autres filiales françaises				
– Autres filiales étrangères				
– Autres participations françaises				
– Autres participations étrangères				